

MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE DES PTP SPORT 2016**FORMATEUR**

C.R.E.P.S. Ile-de-France :	2
C.R.E.P.S. Montpellier :	3
C.R.E.P.S. Rhône Alpes :	5
C.R.E.P.S. Reims:	7
C.R.E.P.S. Toulouse :	9
C.R.E.P.S. Vichy :	12

N° de poste	Nature	Etablissement	Date de la vacance	Vacance du poste
RH00010331	formateur	CREPS Ile de France	01/01/2017	VAC
<u>SERVICE</u>	Service Formation Professionnelle et Apprentissage			
<u>Localisation du poste</u>	Châtenay-Malabry (92)			
<u>Fonction</u>	Formateurs/Formatrice spécialité : biomécanique, physiologie de l'effort et préparation physique Coordination de formation (à confirmer).			
<u>Missions du service</u>	- Répondre aux besoins de formation dans le domaine du sport, de la jeunesse ou dans le champ de l'éducation populaire. - Concevoir, mettre en œuvre, évaluer et faire évoluer un programme d'actions de formation dans les différents secteurs du sport et de l'animation.			
<u>Description de l'emploi</u>	- Assurer des interventions pédagogiques dans le domaine cité (Cf. fonction) dans le champ des métiers de sport et de l'animation proposés au sein de l'établissement, de son antenne à Pontault-Combault ou sur les sites partenaires en Île-de-France. - Réaliser des cours pour des publics de niveau V à niveau I - en anatomie (approche structurale fonctionnelle); en biomécanique (bases biomécaniques du mouvement); en physiologie (bases physiologiques des APS). - Intervention dans le domaine de la préparation physique des Pôles (15 Pôles). - Supervision administrative et gestion pédagogique des formations en lien avec le coordonnateur ou l'assistant de formation. - Apporter son concours au déploiement de l'offre de formation organisée « à distance ». - Participer activement au fonctionnement de l'équipe pédagogique, coordonnée par le chef du service formation.			
<u>Compétences souhaitées</u>	<u>Connaissances :</u> - Connaissance en anatomie, en biologie et physiologie de l'exercice physique. - Connaissance du milieu de la formation (droit du travail, financements, partenaires) et la réglementation des diplômes dans le champ du sport et de l'animation. - Elaboration et gestion d'un budget. <u>Savoir-faire :</u> - Identifier et adapter son enseignement aux besoins des différents publics, - Construire une action de formation et élaborer les supports pédagogiques (formation initiale et formation continue de cadres sportifs) en amenant les stagiaires : 1. à optimiser des méthodes et techniques d'entraînement en confrontant les outils de terrain aux connaissances actuelles en sciences du sport et de l'exercice physique, 2. à partir d'une analyse biomécanique du geste sportif, concevoir et mettre au point des méthodes d'entraînement, 3. utiliser des logiciels de musculation et/ou préparation physique et sport-santé (coaching, conception de programmes d'entraînement). <u>Savoir-être :</u> - Avoir le sens de la pédagogie - Travailler en équipe - Mobilité fonctionnelle (participation à des réunions et des actions diverses hors établissement)			
<u>Profil</u>	- Expériences et compétences dans le domaine des formations aux métiers du sport et de l'animation			
<u>Personne à contacter</u>	Jean-Raymond MARQUEZ, directeur adjoint, jean-raymond.marquez@creps-idf.fr (la prise de contact au préalable est vivement souhaitée).			

N° de poste	Nature	Etablissement	Date de la vacance	Vacance du poste
JS2663		CREPS MONTPELLIER	01/04/2017	VAC
SERVICE	Département Sport de Haut Niveau (DSHN)			
Localisation du poste	Site de Montpellier, 2 avenue Charles FLAHAULT, 34090 MONTPELLIER			
Fonction	Adjoint au responsable du Département Sport de Haut Niveau			
Missions du service	Le département Sport de Haut Niveau assure l'implantation et l'accompagnement qualitatif des structures d'entraînement sportif ayant pour objectif l'atteinte du plus haut niveau de pratique sportive (compétitions de référence). Ceci implique un travail en réseau, multidisciplinaire, avec des partenaires publics et privés notamment la direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale, le Conseil régional, le mouvement sportif, le Rectorat très impliqués dans le suivi et le fonctionnement des pôles et des sportifs de haut niveau. Ses missions : • contribuer à l'excellence sportive : le but de cet accompagnement est l'optimisation de la performance des sportifs à travers la réalisation des objectifs fixés par les coordonnateurs des structures d'entraînement en respectant le cahier des charges de chacune d'entre elles. Il comprend aussi l'environnement médical, paramédical et les infrastructures dans lesquelles ils évoluent ; • favoriser la réussite scolaire et universitaire des sportifs par un accompagnement individualisé et optimiser leurs réussites : ○ aménagement des emplois du temps, études accompagnées, soutien scolaire, dispositif d'Enseignement à Distance (EAD) tutoré ; ○ lien avec les équipes de direction et pédagogiques des établissements scolaires et l'encadrement technique des structures sportives (Pôles France, Pôles Espoirs, Centres de formation des clubs professionnels, ...) ; ○ conseils, orientations et préparation aux examens ; • accompagner le développement personnel et citoyen des sportifs, au quotidien visant à favoriser l'accès à l'autonomie et à la responsabilisation tout en veillant à la sécurité de ceux-ci.			
Description de l'emploi	Sur la base d'une quotité de travail à 100%, l'agent est placé sous l'autorité du directeur de l'établissement et sous la coordination fonctionnelle du responsable du département Sport de Haut Niveau (DSHN). Auprès de ce dernier, l'agent participe donc au développement du projet de l'établissement et des trois missions du département qui se résument comme suit : • l'accompagnement à la performance ; • l'accompagnement à la formation ; • la gestion de l'internat et l'accompagnement de la vie quotidienne. Plus particulièrement, les missions confiées à l'agent se caractérisent par 4 items : • assurer une gestion qualitative de la vie quotidienne des sportifs et de l'internat (102 sportifs internes) et participer à la coordination de l'équipe éducative ; • assurer le bon fonctionnement du dispositif médical, paramédical et physiologique sur le site de l'établissement et le développement et la coordination des intervenants extérieurs spécialistes ; • recenser les besoins de formation des cadres techniques (entraîneurs, coordonnateurs), construire et mettre en œuvre un programme de formation professionnelle continue ; • participer à la détermination d'actions de recherche, de formations et de méthodes innovantes visant à l'accompagnement qualitative du projet de performance des sportifs et structures d'entraînement.			

	Contraintes particulières du poste : • les conditions d'emploi des professeurs de sport sont définies par les Instructions suivantes : n°90-245JS et n°93-063JS ; • le décret n°85-720 du 10 juillet 1985 est relatif au statut particulier des professeurs de sport (consolidée au 2 mai 2002) ; • les horaires irréguliers, atypiques avec amplitude variable. L'agent met ses compétences au service de son département d'affectation ; il participe aux réunions et autres instances de coordination du département et de l'établissement. Il peut être amené à accomplir des missions autres que celles décrites ci-dessus dans l'intérêt, la nécessité et la continuité du service.
Compétences souhaitées	• Capacité à évoluer dans l'environnement d'un établissement CREPS ou dans le domaine du sport de haut niveau ; • Savoirs relatifs à l'environnement professionnel : Oenvironnement du ministère chargé des sports et de ses partenaires, environnement institutionnel et règlementaire du domaine sport et du sport de haut niveau, organisation, fonctionnement, missions des établissements, du mouvement sportif et des fédérations sportives ; Orèglementation liée à la Surveillance Médicale Règlementaire (SMR). • Savoirs être : travailler en équipe pluridisciplinaire, maîtrise de soi et adaptation à des situations complexes, bienveillance et écoute, discrétion professionnelle, capacité à faire preuve de réactivité et d'adaptabilité, sens de l'organisation.
Profil	• Expérience professionnelle souhaitée dans l'environnement d'un établissement CREPS ou dans le domaine du sport de haut niveau ;
Personnes à contacter	• Frédéric MANSUY, Directeur de l'établissement : 04.67.61.72.27 / frederic.mansuy@creps-montpellier.sports.gouv.fr ; • Jean-Christophe AUBIN, responsable du département sport de haut niveau : 04.67.61.74.63 / jean-christophe.aubin@creps-montpellier.sports.gouv.fr ; • Marie HO, responsable des Ressources Humaines : 04.67.59.72.68 / drh@creps-montpellier.sports.gouv.fr.

N° de poste	Nature	Etablissement	Date de la vacance	Vacance du poste
JS2709		CREPS Rhône Alpes	01/01/2017	VAC
SERVICE	Pôle ressources national sports de nature			
Localisation du poste	Vallon Pont d'Arc (07)			
Fonction	Responsable du Pôle ressources national des sports de nature			
Missions du service	Le PRNSN, implanté au CREPS Rhône Alpes (56 agents), est une mission d'appui (constituée de 12 personnes dont le responsable) à la politique publique de développement maîtrisé des sports de nature menée par le ministère chargé des Sports. Cette politique est organisée autour des cinq orientations stratégiques suivantes : - développer des actions de sport de nature dans un objectif d'accès du sport au plus grand nombre, et notamment pour les publics les plus éloignés de la pratique sportive ; - pérenniser l'accès aux lieux de pratique des sports de nature par le soutien à la création et à la gestion de ceux-ci ; - développer une pratique organisée à visée éducative en faveur du plus grand nombre, et plus particulièrement des jeunes ; - développer des actions de formation conjointes avec l'éducation nationale pour promouvoir la pratique des sports de nature à l'école ; - rassembler les données sur les sports de nature, et développer les démarches de suivi et d'évaluation pour fournir des éléments de pilotage aux politiques de développement maîtrisé en région, notamment en matière d'emploi ; - rassembler, synthétiser, développer et diffuser l'expertise sur les sports de nature pour contribuer à la mise en œuvre des politiques publiques ; - mutualiser des actions ou des compétences avec les autres pôles ; - promouvoir la place de la France au niveau européen et international. Échange de bonnes pratiques, animation de réseaux européens, coopération en matière de développement économique, de valeurs sociales et éducatives, de santé, et de connaissance des pratiquants. Dans ce cadre, le PRNSN organise, anime, coordonne, et évalue les actions menées autour des quatre missions suivantes communes aux quatre pôles ressources nationaux du ministère des Sports : - animation de réseaux ; - expertise et conseil ; - formation ; - ressources et publication.			
Description de l'emploi	Sous l'autorité hiérarchique du directeur du CREPS, le responsable du PRNSN pilote les missions définies par la direction des Sports. A ce titre le responsable du PRNSN assure les fonctions suivantes : - appui à la stratégie de la direction des Sports en matière de développement maîtrisé des sports de nature			

	- pilotage des travaux du pôle dans les 5 orientations définies ci-dessus par la direction des Sports - management de l'équipe des agents fonctionnaires et contractuels du PRNSN (11 agents) - pilotage de la mise en œuvre de l'animation du réseau national des sports de nature - intégration de la mission du PRNSN dans le fonctionnement du CREPS Rhône Alpes : intégration des orientations stratégiques du PRNSN dans l'action du CREPS, moyens supports de la gestion RH et financière, participation au conseil de gestion du CREPS - représentation de la position ministérielle auprès des partenaires en matière de développement maîtrisé des sports de nature
Compétences souhaitées	- expertise sur le domaine des sports de nature - expertise sur les politiques publiques du ministère des Sports - management d'équipe - management de projets complexes - suivi financier - culture du partenariat et du travail en réseau - capacité d'innovation
Profil	Expérimenté en politiques publiques et sur le sujet du développement maîtrisé des sports de nature, compétent en management d'équipe et de projets, connaisseur du fonctionnement administratif du ministère chargé des Sports le responsable du PRNSN doit par son dynamisme être force de proposition pour la stratégie de développement maîtrisé des sports de nature et moteur d'un réseau d'acteurs experts et de plus en plus diversifiés. Ouvert aux professeurs de Sport, CTPS et inspecteurs de la Jeunesse et des Sports. Poste soumis à une grande mobilité nationale, voire européenne. Il est attendu que le responsable du PRNSN réside à proximité du CREPS.
Personnes à contacter	François Beauchard, directeur du CREPS francois.beauchard@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr Valérie Berger- Aumont, chef de bureau DSB1, valerie.berger-aumont@sports.gouv.fr Thierry Bedos, directeur adjoint du CREPS, actuel responsable du PRNSN, thierry.bedos@jeunesse-sports.gouv.fr

N° de poste	Nature	Etablissement	Date de la vacance	Vacance du poste
RH00000999	FORM et SHN	CREPS REIMS	01/01/2017	VAC
SERVICE	CREPS de Reims (Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive)			
Localisation du poste	CREPS de Reims, route de Bezannes, BP 107, 51054 REIMS cedex			
Descriptif de l'employeur	Le CREPS de Reims est un établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire, placé sous la double tutelle de l'Etat et du Conseil Régional Alsace, Champagne Ardenne, Lorraine			
Fonction	- Coordonnateur du dispositif de formation : DES JEPS TENNIS - Formateur DES JEPS TENNIS et DE JEPS TENNIS - Formateur dans d'autres formations dispensées par l'établissement - Responsable, animateur et intervenant de l'unité de préparation mentale du CREPS de Reims - Membre de l'équipe projet Grand INSEP « accompagnement psychologique et préparation mentale » L'agent est placé sous la responsabilité hiérarchique du directeur du CREPS			
Missions du service	Le poste est intégré aux départements formation et sport de haut niveau, sous la coordination d'un responsable dans chacun de ces deux départements. • Le département Formation met en place et réalise un programme d'une dizaine de formations aux métiers du sport et de l'animation (BP, DE et DES JEPS, secourisme, préformation, CAEPMNS, ...) • Le département du sport de haut niveau assure le suivi de 16 structures d'entraînement de haut niveau ou d'accession au haut niveau, de 215 sportifs, dont 134 internes			
Description de l'emploi	• Formateur et responsable pédagogique d'un dispositif de formation (coordination, ingénierie, mise en place de toutes les séquences de sélection de formation et de certification du DES JEPS Tennis) ; • Formateur et certificateur au sein du DE JEPS Tennis et des autres formations mises en œuvre par l'établissement • membre de jury de toute nature sous l'égide de la DRDJSCS ; • Participation aux opérations du département Formations : journées portes ouvertes, réunions mensuelles, séminaire • Responsable, animateur et intervenant au sein de l'unité de préparation mentale du CREPS de Reims : travail en binôme avec la psychologue, évaluation, formation des entraîneurs, accompagnements individuels et collectifs • Membre de l'équipe projet GRAND INSEP « accompagnement psychologique et préparation mentale », analyse de pratiques, expertise, ... La répartition des missions est de : 70 % domaine des formations, 30 % domaine du sport de haut niveau – préparation mentale.			
Compétences souhaitées	- Capacité à concevoir, en lien avec les partenaires de l'établissement, des actions de formation, d'élaborer des outils pédagogiques ; - Capacité à piloter des dispositifs de formation, dans les dimensions pédagogique, administrative et financière ; - Maîtrise des connaissances en pédagogie, en gestion de projet... ; - Maîtriser des savoir-faire : diagnostic, analyse de situation, planification, organisation, conception et programmation, PAO (possibilité de formation en interne), évaluation ; - Posséder des savoir-être : écoute, motivation, disponibilité, discrétion et			

	confidentialité, distanciation, réactivité, travail en équipe et sens de l'initiative. - Posséder des compétences particulières en matière de préparation mentale, d'accompagnement psychologique, de gestion et de formation des entraîneurs dans ce domaine.
Profil	- Disposer d'une bonne connaissance des dispositifs de formation professionnelle aux métiers du tennis en particulier et aux métiers du sport en général ; - Bonne connaissance de la pratique du tennis ; - Posséder des connaissances en matière institutionnelle, juridique, administrative et sciences humaines ; - Connaître l'environnement et le fonctionnement des CREPS, les partenaires institutionnels (service de l'Etat, conseil régional, conseil départemental, OPCA, INSEP...) et les autres partenaires (mouvements sportif, universités, etc...) - Posséder des qualifications en matière de préparation mentale (DU et/ou master STAPS dans le domaine) ; - professeur de sport.
Personne à contacter	Bruno GENARD – Directeur du CREPS de REIMS, tel : 03.26.86.70.10. Messageries : cr051@creps-reims.sports.gouv.fr ou bruno.genard@creps-reims.sports.gouv.fr

N° de poste	Nature	Etablissement	Date de la vacance	Vacance du poste
JS1574		CREPS Toulouse	01/01/2017	VAC
Localisation du poste	CREPS de Toulouse			
Fonction	Chef du département de la performance sportive			
Définition - Mission				
Sous l'autorité du directeur, le chef du département en charge de la performance sportive intervient sur l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'établissement en faveur du sport de haut niveau, telle que définie dans le projet d'établissement 2014-2017. A ce titre, il exerce une mission de conseil auprès du directeur, et participe à la définition des orientations stratégiques de l'établissement. Il est chargé d'assurer, en liaison avec les fédérations sportives, la formation et la préparation de sportifs de haut niveau et de mettre en œuvre le double projet consistant à concilier la recherche de la performance sportive et la réussite scolaire, universitaire et professionnelle du sportif (en référence au code du sport). Il est responsable de la participation de l'établissement au réseau national du sport de haut niveau animé dans le cadre du Grand INSEP. Il permet la contribution de l'établissement à des travaux d'observation, de recherche et d'innovation ou de développement, la production et la diffusion des connaissances.				
Activités du département de la performance sportive				
Le département de la performance sportive assure la mise en œuvre du double projet par une approche du sportif de haut niveau, nommé le projet de vie. Celui-ci inclut des objectifs sportifs, des objectifs d'insertion professionnelle et des objectifs de développement personnel (en référence au projet d'établissement). <u>Les missions sont les suivantes :</u> Concevoir la performance sportive dans une logique de parcours, pour lequel le temps passé en CREPS est une étape, et s'assurer du continuum de cette performance par une démarche systématique de co-production avec les fédérations sportives ; Appréhender le sportif dans son unicité et inscrire l'action de l'établissement dans une démarche d'individualisation de la performance ; Assurer le suivi individualisé des SHN sur liste ; Créer du lien entre tous les acteurs qui gravitent autour de l'athlète pour co-construire et être facilitateur de la performance du sportif mais aussi le garant de son projet de vie ; Assurer la liaison avec les fédérations sportives, les ligues, les pôles et structures de Haut niveau ; Assurer le suivi médical et paramédical des sportifs HN et les soins des sportifs HN ; Assurer les moyens supports à la vie quotidienne des athlètes de Haut niveau (restauration, internat, déplacements, animation, etc.) ; Contribuer à des travaux d'observation, de recherche et d'innovation ou de développement, à la production et la diffusion des connaissances ; Participer au réseau national du sport de Haut niveau.				
Organisation du département de la performance sportive				
Le chef de département dirige une équipe de 25 personnes salariées de l'établissement, mises à disposition par le rectorat ou en contrat de prestation de service, à laquelle s'ajoute une vingtaine de personnes en vacation (médical, suivi scolaire). Le département du sport de haut niveau collabore quotidiennement avec une cinquantaine de cadres sportifs exerçant sous la responsabilité des fédérations sportives.				

<u>Le chef de département coordonne :</u> - Les missions du département consacrées au projet de performance du sportif de haut niveau, comprenant le suivi sportif et le suivi médical. - Les missions du département consacrées au projet de vie du sportif de haut niveau, comprenant le suivi scolaire, universitaire ou professionnel et le suivi quotidien. Le chef de département assure la relation privilégiée avec les sièges des fédérations sportives, avec les établissements publics dont l'INSEP et avec l'ensemble des acteurs institutionnels investis au service de la performance sportive, la recherche et l'innovation. Le chef de département assure également la relation privilégiée et l'animation du réseau des cadres sportifs dans le cadre du projet d'établissement. Pour cela, il travaille en binôme avec un(e) adjoint(e), afin d'assurer sa suppléance et garantir la continuité du service. Le pôle administratif est composé de deux agents affectés prioritairement au projet de performance et au projet de vie. La permanence du pôle administratif est assurée par ces agents.				
Compétences				
Connaissances Enjeux du domaine du sport de haut niveau et des acteurs locaux et nationaux Connaissances scientifiques ou techniques dans les domaines concernés par le poste Gestion des ressources humaines Management et gestion publique Environnement institutionnel et administratif, contexte socio-économique, territorial Fonctionnement des institutions publiques et privées au plan national et au plan territorial Fonctionnement juridique, administratif et financier d'un EPLF Environnements professionnels dans les domaines Jeunesse, Sports et Cohésion sociale				
Savoir-faire				
	expertise	maîtrise	application	notions
Diriger une structure, un service	x			
Piloter une équipe	x			
Conduire des processus et des projets et savoir en restituer les résultats	x			
Déléguer, contrôler et évaluer		x		
Communiquer / Travailler en réseau	x			
Conduire le changement		x		
notions : l'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus global...) application : l'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements maîtrise : l'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat expertise : l'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles solutions, former d'autres agents et être référent dans le domaine				
Savoir-être Leadership*** Travailler en équipe *** Qualités managériales *** Représenter l'Établissement *** Rester maître de soi / résister au stress				

Avoir le sens de la diplomatie / médiation Rigueur
Conditions particulières d'exercice
Modalités et conditions de travail Horaires atypiques, astreintes pour nécessité absolue de service, nombreux déplacements régionaux et nationaux. Emploi logé par nécessité absolue de service (NAS) : NON Relations fonctionnelles et interlocuteurs particuliers Services de l'Etat (Préfet, rectorat, enseignement supérieur et recherche/COMUE) Conseil régional et autres collectivités locales, élus et services chargés du sport Responsables sportifs et associatifs, prioritairement issus des fédérations sportives, comités, clubs et centres de formation Proviseurs et principaux des lycées, collèges et écoles partenaires de l'établissement Autres acteurs publics et privés Proximités et mobilités Directeur technique national, entraîneur national, chef de service déconcentré ou de collectivité territoriale, chef de service d'établissement public, pratique - encadrement - connaissance des acteurs du sport de haut niveau
CONTACTS
Eric Journaux - Directeur Tél fixe : +33 (0)5 62 17 90 12 Tél portable : +33 (0)6 79 47 20 43 eric.journaux@creps-toulouse.sports.gouv.fr

N° de poste	Nature	Etablissement	Date de la vacance	Vacance du poste
JS10431		CREPS VICHY	01/01/2017	VAC
SERVICE	Service formation			
Localisation du poste	Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive : CREPS Vichy Auvergne Adresse précise du site : 2 route de Charmeil – 03700 BELLERIVE SUR ALLIER			
Fonction	Formateur			
Missions du service	<u>Missions du service de la formation :</u> Diagnostiquer les besoins de formation et proposer, concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions de formation dans les secteurs du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative dans le cadre défini par les textes législatifs et réglementaires et les orientations politiques de l'Etat et de la Région, en cohérence avec les finalités et objectifs définis par le chef d'établissement : • Mise en place de diagnostics pour identifier les besoins de formations non couverts ou novateurs • Participation aux réunions du département formation pour mener une réflexion collective sur l'offre de formation de l'établissement et proposition d'actions pour sa promotion et son développement • Conception et ingénierie pédagogique pour l'élaboration des dossiers d'habilitation. • Mise en œuvre des procédures administratives dans le cadre de l'amélioration de la qualité prévue par le ministère, la DRDJSCS et la Région • Suivi logistique et budgétaire des actions de formation mises en œuvre • Mise en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux différents publics, que ce soit en "présentiel" et/ou à distance • Accompagnement des publics dans leur projet de formation et/ou d'insertion professionnelle • Actions d'expertise et de conseil en formation, d'expérimentation, de recherche • Animation et formation des équipes pédagogiques (formateurs, tuteurs) • Participation à l'évaluation des dispositifs de formation, élaboration des bilans pédagogiques • Réponse aux enquêtes des différents financeurs et prescripteurs • Participation aux positionnements, évaluation et certification des formations mises en œuvre au sein du CREPS Partenaires institutionnels : CREPS Rhône Alpes, Fédérations et Liges, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, services des collectivités locales chargés du sport et de la jeunesse, responsables sportifs et associatifs, DRDJSCS Auvergne RA, EPLE, etc. Spécificités du poste / contraintes : - nombreux déplacements régionaux et nationaux. - capacité à travailler en équipe.			

Description de l'emploi	<u>Activité principale :</u> Formateur spécialiste de l'activité gymnique de la Forme et de la Force, des activités de la natation pour les formations de niveaux IV, III et II <u>Activité secondaire :</u> Préparation, récupération et évaluation (PREV) des sportifs de Haut Niveau Encadrement : Non
Compétences souhaitées	Expertise dans les domaines suivants : <u>Connaissances</u> Environnement institutionnel et administratif Réglementation de la formation et des diplômes dans les secteurs du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative Ingénierie de formation professionnelle (conception, réalisation, évaluation) Expertise dans la discipline relative à la formation assurée et du réseau des professionnels Connaissance en marché public de formation et cahier des charges afférents Expertise dans les domaines de la préparation physique, de la récupération et de l'évaluation <u>Savoir-faire</u> Mener un diagnostic pour définir les besoins ou les opportunités de formation Concevoir un dossier d'habilitation ou un cahier des charges de formation Développer l'ensemble des compétences en matière d'ingénierie pédagogique en adéquation avec les orientations générales de formation et au service d'un dispositif pédagogique de formation adapté et optimisé Construire et gérer un budget de formation en fonction de l'évolution de la capacité financière de l'organisme Prendre en charge, exploiter et suivre les obligations des prescripteurs et financeurs (enquêtes, échéanciers, notamment) définies par les cahiers des charges (marchés Région, pôle emploi, CFA...) Coordonner une action de formation avec les différents intervenants (pédagogiquement, administrativement, financièrement) en lien avec les personnels administratifs Disposer d'une expérience en entraînement de Haut Niveau <u>Savoir être nécessaire</u> Faire preuve d'adaptation professionnelle, de réactivité et de compréhension des évolutions institutionnelles Inscrire son exercice professionnel dans l'intérêt collectif au profit de l'établissement Avoir le sens de l'intérêt général et du respect de chacun Nourrir une appétence pour le travail en équipe Avoir le sens de l'écoute et du dialogue, de la négociation
Profil	Formateur expérimenté dans les domaines de l'activité gymnique de la forme et de la Force, des activités de la natation et de la préparation physique des sportifs de Haut Niveau
Personnes à contacter	Chef d'établissement : Catherine RONCIER, Directrice Tél : 04.70.59.52.99 Mél : catherine.roncier@creps-vichy.sports.gouv.fr Secrétariat de direction : Vanessa DAUBERNARD Tél : 04.70.59.52.81 Mél : direction@creps-vichy.sports.gouv.fr Responsable de la gestion des ressources humaines : Peter LAMBLLOT Tél : 04.70.59.52.87 Mél : peter.lamblot@creps-vichy.sports.gouv.fr